

Bulle, 13 Juillet 2023

Carte pour bénéficiaire 2023/24

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez obtenir une carte pour bénéficier de l'action TABLE COUVRE-TOI pour la période 2023/24 et valable du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024. Les trois organisations caritatives AFAG, Caritas et Conférence St-Vincent de Paul qui s'occupent de cet établissement doivent procéder au renouvellement des cartes pour 2023/24 ou répondre à de nouvelles demandes. Nous vous rappelons que cette action s'adresse uniquement aux familles ou personnes à revenus modestes et en difficultés financières.

Si vous estimez remplir les conditions nécessaires à l'obtention de cette carte pour 2023/24, nous vous prions de remplir, complètement et avec exactitude, le questionnaire annexé et de nous le remettre, ainsi que les documents nécessaires, lors de votre prochain passage, au plus **tard le jeudi 24 août 2023**.

Vous devrez impérativement être en possession de votre nouvelle carte 2023/24 pour bénéficier de nos distributions gratuites de denrées alimentaires dès le 1^{er} octobre 2023.

Pour les personnes suivies par un/e curateur/trice, le service des curatelles enverra le questionnaire ainsi que les documents nécessaires directement à l'association concernée (adresses ci-dessous).

Un questionnaire rempli incorrectement ou incomplètement et non accompagné des documents exigés ne sera pas pris en considération. Il en ira de même en cas d'informations erronées.

Il va de soi que ces informations resteront strictement confidentielles et ne seront connues que des organismes sociaux. Si nécessaire, elles pourraient être contrôlées.

Nous espérons que votre participation à Table Couvre-toi, en 2022/23, vous a apporté soutien et réconfort. De notre côté et avec tous les bénévoles, nous avons été très heureux de vous accueillir et de vous aider.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le Comité de Table Couvre-toi

